



CSE/CSSCT - Formation initiale SSCT

Entreprises de moins de 300 salariés

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser le cadre juridique et les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Analyser les situations de travail et les risques professionnels
- Conduire une enquête après accident et identifier les causes
- Formuler des mesures de prévention adaptées
- Argumenter et exercer efficacement ses missions d'alerte, d'inspection et de consultation

Public et prérequis : Membres titulaires et suppléants du CSE exerçant leur premier mandat dans une entreprise de moins de 300 salariés.

Lieu : Paris / Rungis

Durée : 35 heures, soit 5 jours

(Article L2315-18 du Code du travail)

Type d'action de formation : Initiale (en présentiel)

Accessibilité des publics en situation de handicap : Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques : Mise en situation au travers de cas pratique

Travail de groupes sur l'arbre des causes

Exercices à partir de vidéos et photos de situations de travail

Documentation remise avec de nombreux exemples d'outils

Formateur : La formation est assurée par un formateur/consultant en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Jour 1 : Fondements juridiques et prévention

❖ Matin :

- Accueil des participants
- Recueil des attentes (tour de table)
- Rappel des objectifs pédagogiques
- Cadre légal de la prévention (L4121-1 à L4121-5)
- Obligations de l'employeur : évaluer, planifier, former, organiser, suivre
- Responsabilités civiles et pénales
- Rôle et attributions du CSE en matière de SSCT

❖ Après-midi :

- Définitions fondamentales : danger, risque, exposition, situation dangereuse, presque accident
- Les 9 principes généraux de prévention (hiérarchie des mesures)
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Logique d'amélioration continue

Jour 2 : Comprendre le travail réel et identifier les risques

❖ Matin :

- Travail prescrit vs travail réel
- Analyse des écarts et signaux faibles
- Facteurs organisationnels générateurs de risques
- Familles de risques (physiques, chimiques, biologiques, organisationnels, RPS)

❖ Après-midi :

- Méthodologie d'analyse d'une situation de travail
- Observation terrain et recueil d'informations
- Introduction approfondie au DUERP
- Étude de cas d'analyse d'une situation réelle

Jour 3 : DUERP et plan d'action

❖ Matin :

- Obligations réglementaires liées au DUERP
- Unités de travail pertinentes
- Évaluation et hiérarchisation des risques
- Intégration des risques organisationnels et psychosociaux

❖ Après-midi :

- Construction d'un plan d'action structuré
- Mesures à la source vs EPI
- Indicateurs de suivi
- Atelier critique d'un DUERP

Jour 4 : Moyens d'action du CSE

❖ Matin :

- Droit d'alerte et procédure Danger Grave et Imminent
- Cadre juridique des inspections
- Préparation d'une inspection

❖ Après-midi :

- Méthodologie d'enquête après accident
- Causes immédiates vs causes profondes
- Analyse organisationnelle d'un accident
- Élaboration de mesures correctives et préventives

Jour 5 : Consultation et positionnement

❖ Matin :

- Consultations obligatoires du CSE
- Analyse des projets impactant les conditions de travail
- Identification des risques nouveaux ou aggravés

❖ Après-midi :

- Méthodologie de rédaction d'un avis motivé
- Argumentation factuelle
- Construction d'une stratégie de prévention sur le mandat
- Cas pratique de synthèse

Evaluation :

- *En début de formation :*

- Evaluation prédictive

- Recueil des attentes et objectifs individuels des participants par un tour de table.

- *Pendant la formation :*

Evaluation formative sous forme de quiz tout au long de la formation afin d'évaluer l'avancée pédagogique des apprenants

- *En fin de formation :*

Evaluation des acquis par QCM ou Mise en situation

Tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs, réponse aux attentes exprimées par les participants

Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des participants